



Communauté
d'agglomération
du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

Édito

La hausse des prix de l'énergie renforce l'urgence de la transition énergétique. La lutte contre le changement climatique n'est désormais plus un défi à relever « dans un avenir lointain », mais bien un sujet d'actualité.



Ce nouveau rapport d'activité nous conforte dans les choix initiés par la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

Faire de la transition un levier économique pour le Boulonnais, développer les énergies renouvelables, gérer durablement nos ressources, produire et consommer local, favoriser la mobilité douce ou encore réduire l'impact énergétique des bâtiments sont autant d'objectifs qui priment dans toutes les politiques menées par l'agglomération.

Une volonté politique forte des élus de la Communauté d'agglomération du Boulonnais avec le souci constant de se tourner vers des modèles vertueux englobant la dimension, certes environnementale, mais aussi et surtout sociale et humaine, pour que chacune et chacun des habitants du Boulonnais puisse vivre dans un cadre de vie préservée, harmonieux et épanouissant.

Frédéric CUVILLIER,

*Président de la Communauté
d'agglomération du Boulonnais,*

Maire de Boulogne-sur-Mer,

Ancien Ministre

SOMMAIRE

PARTIE I

Les faits marquants 2022 répondant aux orientations et actions du PCAET

PAGES 8 À 13

1. Faire de la transition énergétique et écologique (TEE) un levier de développement territorial avec un enjeu de sobriété

Accompagner les entreprises dans la transition écologique et énergétique ; mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour de la TEE ; intégrer dans les compétences des collectivités les enjeux climat énergie et qualité de l'air et assurer la communication et la dynamique du PCAET.

1.

PAGE 14

2. Développer les productions et consommations d'énergies renouvelables (ENR) locales

Développer un mix énergétique ambitieux et innovant dans le respect de la qualité patrimoniale et paysagère ; calibrer les réseaux pour accueillir ces nouvelles formes d'énergie et relocaliser la production/consommation d'énergies renouvelables en appuyant les démarches d'autoconsommation et/ou citoyennes.

2.

PAGES 15 À 17

3. Gérer durablement les ressources en assurant la qualité du cadre de vie et de la biodiversité

Optimiser et mutualiser l'usage de la ressource en eau ; assurer la gestion qualitative et quantitative des ressources naturelles, en favorisant les continuités écologiques et la biodiversité ; favoriser et accompagner la mutation vers une gestion durable des espaces agricoles, forestiers et verts et anticiper les effets du changement climatique sur le territoire et la population.

3.

PAGES 18 À 21

4. Entreprendre, produire et consommer durablement

Relocaliser, valoriser et encourager les productions écoresponsables pour développer des filières territoriales pourvoyeuses de valeur ajoutée et d'emplois ; encourager le développement d'une consommation éco responsable et innover dans la prévention, la collecte et le traitement des déchets.

4.

PAGES 22 À 27

5. Favoriser les proximités et les mobilités moins carbonées

Maintenir, sécuriser et développer les mobilités durables et alternatives avec des continuités entre les territoires du pays boulonnais ; faire du pays boulonnais un hub logistique performant, innovant et soutenable et mettre en œuvre un aménagement durable pour optimiser les flux de déplacement et favoriser les connexions.

5.

PAGES 28 À 30

6. Réduire l'impact énergétique des bâtiments

Poursuivre les efforts en matière d'amélioration du parc de logements privés ; garantir un habitat décent et performant énergétiquement en lien avec les bailleurs sociaux ; mobiliser les collectivités et les entreprises autour de la maîtrise de la consommation énergétique et accompagner le développement d'une filière de construction durable.

6.

Zoom sur la qualité de l'air et la prévention du bruit PAGE 31

PARTIE II

Les politiques publiques non inscrites dans le PCAET mais répondant à des finalités de développement durable

L'épanouissement de tous les êtres humains PAGE 33

La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations PAGES 34 ET 35

Zoom : un budget vers la transition écologique PAGES 36 ET 37

Synthèse du budget 2021 PAGES 38 ET 39

LE PCAET C'EST

6 ORIENTATIONS DÉTAILLÉES DANS 21 OBJECTIFS STRATÉGIQUES DÉCLINÉS EN 56 ACTIONS

1

FAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL AVEC UN ENJEU DE SOBRIÉTÉ

Accompagner les entreprises dans la transition écologique et énergétique

- 1 Mettre en place des opérations d'écologie industrielle territoriale (EIT)
- 2 Accompagner le développement d'une économie locale verte et bleue innovante

Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour de la transition écologique et énergétique

- 3 Définir un programme coordonné d'animations pour sensibiliser aux enjeux air énergie climat
- 4 Permettre aux citoyens d'être acteurs de la transition énergétique et écologique

Intégrer dans les compétences des collectivités les enjeux Climat Énergie et de qualité de l'air

- 5 Mettre en cohérence la mise en œuvre des compétences et le fonctionnement des collectivités avec les objectifs du PCAET
- 6 Permettre des actions de mutualisation entre les EPCI du Pays Boulonnais pour une meilleure gestion des ressources (eau, biodiversité,...)
- 7 Généraliser l'éco-conditionnalité de la commande publique

Assurer la communication et la dynamique du Plan Climat Air Énergie Territorial

- 8 Les collectivités coordinatrices de la transition énergétique et écologique
- 9 Créer et animer un comité financier des partenaires pour faire le lien entre les entreprises et les financeurs
- 10 Créer et gérer un budget participatif
- 11 Créer et animer un Club Climat

2

DÉVELOPPER LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ENR LOCALES

Développer un mix énergétique ambitieux et innovant dans le respect de la qualité patrimoniale et paysagère du territoire

- 12 Accompagner la mise en œuvre de projets locaux d'énergies renouvelables
- 13 Développer la production de biogaz dans le respect du schéma de développement des EnR du Parc Naturel Régional
- 14 Mettre en œuvre le projet de thalassothermie à l'échelle de la zone de Capécure
- 15 Porter une réflexion sur l'hydrogène comme source d'énergie
- 16 Mener une réflexion sur la capacité d'accueil des réseaux d'énergie
- 17 Soutenir l'autoconsommation dans le cadre de projets d'énergie renouvelable
- 18 Structurer une filière artisanale locale pour le développement des énergies renouvelables

3

GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES EN ASSURANT LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DE LA BIODIVERSITÉ

Optimiser et mutualiser l'usage de la ressource en eau

- 19 Récupérer, stocker et réemployer les eaux de pluie et de ruissellement
- 20 Trouver de nouvelles ressources en eau et optimiser les ressources existantes
- 21 Développer un outil d'aide à la gestion des consommations d'eau des activités économiques et des collectivités

Assurer une gestion qualitative et quantitative des ressources naturelles en favorisant les continuités écologiques et la biodiversité

- 22 Favoriser l'implantation de haies bocagères
- 23 Préserver et valoriser les trames bleues
- 24 Réduire l'empreinte lumineuse pour une meilleure prise en compte des trames noires

4

Favoriser et accompagner la mutation vers une gestion durable des espaces agricoles, forestiers et verts

- 25 Promouvoir et accompagner la gestion différenciée dans les espaces verts des collectivités
- 26 Créer des pépinières agricoles
- 27 Développer l'agro-écologie dont l'agroforesterie
- 28 Poursuivre la démarche ClimAgri, adaptée aux nouvelles ambitions du PCAET, en assurant une animation partagée sur l'évolution des pratiques agricoles
- 29 Développer une filière locale de cultures protéinées
- 30 Mettre en place une réglementation sur le boisement des parcelles

Anticiper les effets du changement climatique sur le territoire et la population

- 31 Créer de nouveaux espaces de nature en centres villes et centres bourgs
- 32 Mettre en place une gouvernance transversale sur l'adaptation au changement climatique

ENTREPRENDRE, PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT

Relocaliser, valoriser et encourager les productions écoresponsables pour développer des filières territoriales pourvoyeuses de valeur ajoutée et d'emplois

- 33 Accompagner la structuration et le développement des circuits-courts
- 34 Mutualiser la commande publique pour un approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et/ou bio
- 35 Promouvoir et valoriser les produits locaux et/ou bio

Encourager le développement d'une consommation écoresponsable

- 36 Encourager la récupération, le réemploi et le faire soi-même
- 37 Inciter aux bonnes pratiques pour réduire la production de déchets
- 38 Développer des pratiques innovantes et cohérentes de collecte des déchets
- 39 Impliquer les grandes surfaces sur la thématique du tri sélectif

5

FAVORISER LES PROXIMITÉS ET LES MOBILITÉS MOINS CARBONÉES

Maintenir, sécuriser et développer les mobilités durables et alternatives avec des continuités entre les territoires du Pays Boulonnais

- 40 Structurer la mobilité décarbonée
- 41 Développer et organiser l'écomobilité dans les déplacements domicile-école
- 42 Développer et organiser l'écomobilité dans les déplacements domicile-travail
- 43 Favoriser l'utilisation des transports en commun

Faire du Pays Boulonnais un hub logistique performant, innovant et soutenable

- 44 Développer la multimodalité en s'appuyant sur des pôles de transports structurants
- 45 Sauvegarder et promouvoir le réseau ferré et les gares
- 46 Fluidifier les transports de marchandises et mettre en place une logistique de traitement du dernier kilomètre
- 47 Améliorer l'accessibilité des centres villes et centres bourgs notamment dans l'aménagement des espaces publics
- 48 Organiser les mobilités touristiques dans le respect du paysage et du patrimoine

6

RÉDUIRE L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Poursuivre les efforts en matière d'amélioration du parc de logements privés

- 49 Créer un guichet unique de l'habitat à destination des particuliers
- 50 Abonder les dispositifs locaux d'aide aux particuliers pour la rénovation énergétique
- 51 Développer et soutenir les processus verts et innovants de gestion des espaces collectifs et les nouvelles formes d'habitat auprès des bailleurs sociaux
- 52 Mettre à la disposition des très petites et moyennes entreprises (TPE / PME) un conseiller en énergie
- 53 Améliorer et promouvoir la performance énergétique du bâti public
- 54 Développer la formation en écoconstruction et en construction durable
- 55 Accompagner la structuration d'une filière de déconstruction
- 56 Promouvoir les matériaux écologiques et locaux pour la construction

Depuis 2011, les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, de plus de 50 000 habitants, sont soumis à l'obligation d'élaborer un rapport annuel sur la situation du territoire en matière de développement durable préalable au rapport d'orientation budgétaire.

La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable et de prendre du recul sur les politiques et actions menées pendant l'année écoulée.

L'objectif de développement durable répond à

5

finalités



La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère



La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



L'épanouissement de tous les êtres humains



La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations



Des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

En 2022, la Communauté d'agglomération du Boulonnais a choisi d'élaborer ce rapport en lien avec l'état d'avancement des actions du PCAET. Ainsi, dans une première partie, les faits marquants 2022 sont déclinés en fonction des actions du PCAET auxquelles ils se rattachent.

Puis dans une seconde partie, les politiques publiques non inscrites dans le PCAET mais qui répondent à des finalités du Développement Durable sont détaillées.

Par ailleurs, pour marquer son engagement dans la transition écologique, la CAB a signé début 2022 avec l'ADEME un Contrat d'Objectif Territorial pour un Territoire Engagé Transition Écologique qui est composé des labels climat - air - énergie et économie circulaire.

C'est une démarche d'amélioration continue de la Transition Écologique et Énergétique (TEE). La première phase, qui consiste en la réalisation d'un état des lieux de la situation de la CAB en matière de TEE a été réalisée au cours du second semestre 2022.



PARTIE I

les faits marquants 2022 répondant aux orientations et actions du PCAET



1 FAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL AVEC UN ENJEU DE SOBRIÉTÉ

ACTION N°1

Mettre en place des opérations d'écologie industrielle territoriale



Territoires d'industrie : un dispositif pour accélérer le développement industriel



Le Dispositif Territoires d'Industrie lancé par l'Etat, et copiloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a été initié en mai 2022.

Il a permis de rencontrer 32 entreprises pour lesquelles, 31 d'entre-elles ont déclaré des projets d'investissement pour un total de près de 140 M€ et la création potentielle de 400 emplois.

11 % de ces projets sont orientés sur la décarbonation du procédé industriel, le sourcing d'énergies renouvelables et concernent à la fois des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) ou PME (Petites et Moyennes Entreprises) pour un montant estimé à ce jour à environ 17 M€ d'investissements et la création d'environ 20 emplois à ce jour.

Ils se traduisent notamment par :

- La mise en place de progiciel de gestion intégrée,
- L'installation de système de production d'énergies renouvelables,
- La réhabilitation et/ou modernisation de glaciers,

Ainsi que la revalorisation des matières usagées (récupérer ces matières en vue de diminuer les coûts d'approvisionnement et les transformer en de nouveaux produits.) Ils marquent l'intérêt des industriels de limiter l'impact écologique de leur activité sur le territoire.



32 entreprises rencontrées, 400 emplois potentiels créés.

Étude de faisabilité sur la valorisation des déchets ressources sur le port de Boulogne-sur-Mer

La CAB est partie prenante d'une réflexion sur la valorisation des déchets ressources sur le port de Boulogne-sur-Mer dans le cadre d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale.

Celle-ci a été lancée en novembre 2021 avec la présentation du projet aux entreprises de la zone lors d'une réunion de concertation à la criée. Des questionnaires, des enquêtes et des entretiens physiques avec les acteurs portuaires ont permis de collecter les informations permettant une première synthèse des données et une identification des premières pistes au printemps 2022 :

- Importante marge de progrès sur les Déchets Industriels Banals.
- Mise en place du tri 5 flux (papier / carton / métal / plastique / bois), de la mutualisation des contrats de collecte ou encore la création d'une plateforme de regroupement de flux et/ou de tri.

Les prochains travaux consisteront à étudier la faisabilité de ses propositions (conditions de mise en œuvre juridique, économique et de portage).

ACTION N°2**Accompagner le développement d'une économie verte et bleue innovante****Un label supplémentaire pour le parc paysager de Landacres**

Après 23 années de certification ISO 14001, c'est un tout nouveau label que s'est vu remettre ce parc économique aux qualités environnementales et paysagères indéniables : le label «clés en main».

Cela signifie que les parcelles viabilisées du parc d'activités économiques sont immédiatement disponibles et que les procédures liées à l'implantation ou à l'archéologie ont été anticipées pour minimiser les délais d'instruction et accélérer le processus d'implantation.

Ce label a été mis en place par l'Etat dans le cadre de son Plan de Relance. Le parc paysager de Landacres a tout pour séduire : son management environnemental avec une intégration paysagère forte des entreprises, une gestion différenciée du site avec de l'éco-pâturage, l'installation de ruches ou encore de nichoirs valorisant la biodiversité, une politique environnementale dédiée et travaillée en partenariat avec les entreprises résidentes.

**Inauguration de Landacres énergie**

Le 9 septembre dernier a été inaugurée la station de méthanisation de la société Landacres Energie, du groupe Agriopale, au sein du Parc Paysager de Landacres.

Ce projet est l'aboutissement d'une volonté farouche de l'entreprise de s'implanter dans le Boulonnais et d'une démarche tout à fait en phase avec le site de Landacres certifié ISO 14 001 depuis près de 25 ans maintenant.

Implantée en jouant avec le relief et discuté avec les entreprises du Parc de Landacres, cette nouvelle arrivée a une résonance particulière dans un contexte de crainte de raréfaction des capacités énergétiques en France.

La production annuelle visée par Landacres Energie équivaut à la consommation annuelle des entreprises de Landacres.

ACTION N°3

Définir et décliner un programme coordonné d'animations pour sensibiliser aux enjeux air énergie climat



Les scolaires protègent le littoral avec les aires marines éducatives...

Les Aires Marines Educatives ont pour objectif de sensibiliser les élèves au monde marin. Tout au long de l'année scolaire, des classes participent à différentes animations autour de la découverte d'une petite zone littorale afin que les élèves puissent être force de proposition dans la sensibilisation à la protection de ce milieu face au grand public.

Aux côtés de l'association Rivages Propres, l'école Leuliette Eurvin de Boulogne-sur-Mer ainsi que l'école Louis Pasteur de Wimereux, ont réalisé des missions bien spécifiques. Les CE2 et CM2 de l'école Leuliette Eurvin ont participé aux côtés de bénévoles et d'autres classes du bouloonnais au nettoyage de la plage de Le Portel avec l'aide de chevaux bouloonnais. Quant à l'école Louis Pasteur, les CM2 ont pris part au projet de création d'une zone de tranquillité afin de favoriser la reproduction des gravelots et protéger le futur lieu de nidification.

Après avoir été sensibilisés au sujet en classe, les jeunes élèves ont pu découvrir l'estuaire de la Slack, ses végétaux et sa soixantaine d'oiseaux...

22 élèves de CM1/CM2 de l'école d'Ecault ont participé à une action de préservation des dunes, site protégé par le conservatoire du littoral géré par Eden 62. Équipés d'outils (scies, coupes branches...), ils ont bravé les dunes grises dans le seul but de maintenir l'équilibre de cette zone naturelle. Leur mission ? Couper des arbres afin de créer un mur de branchage **pour canaliser les promeneurs sur le chemin, et éviter le piétinement de cette zone**. Chaque année, l'école renouvelle sa partici-



pation à ce projet, proposé par la CAB, afin de créer un suivi et de voir l'impact de leurs actions.

Et protègent une mare avec l'aire terrestre éducative...

Dans le cadre de leur Aire Terrestre Educative (ATE), les CE et CM de l'école d'Hesdigneul **ont bénéficié de plusieurs ateliers pour découvrir l'aire terrestre avec sa mare, sa faune et sa flore**. Munis d'une feuille et d'un crayon, les jeunes élèves ont dû observer et dessiner la mare et ses espèces aquatiques. Larve demoiselle, larve de perle, triton, dytique, environ 6 espèces différentes ont été pêchées et mises dans des boîtes loupes pour une meilleure observation. L'objectif étant de sensibiliser les élèves aux espèces vivantes, et de comprendre le rôle de chacun d'entre eux.

Les scolaires visitent Séliane

En visite à Séliane, la station d'épuration, les CM2 des écoles Camus-Pasteur-Calmette ont suivi le parcours pédagogique mis en place par Nausicaá, la CAB ainsi que Véolia eau, afin de comprendre et de découvrir le fonctionnement de Séliane.

Cette démarche a pour volonté de sensibiliser ce jeune public à la pollution de l'eau et de montrer l'importance et l'utilité d'une station d'épuration. L'animateur a amené les élèves à la réflexion concernant le circuit de l'eau mais également sur les gestes que chacun de nous peut adopter.



Nettoyage des plages

La CAB étant titulaire de deux contrats Natura 2000, réseau qui rassemble des sites naturels ayant une faune et une flore exceptionnelles à protéger, elle accompagne l'association Rivages Propres qui intervient pour le ramassage des déchets non organiques des laisses de mer au niveau du Cap d'Alprech, des dunes d'Ecault, du Mont-Saint-Frieux, de la Pointe aux Oies ou encore des dunes de la Slack.

Durant l'année, des actions de sensibilisation sont menées à destination des adultes ou scolaires sur l'impact des déchets, l'importance du recyclage et du respect de l'environnement.

Les associations Kayak de Mer Côte d'Opale (KMCO) et CNH (Club Nautique d'Hardelot), gestionnaires en partie, de la nouvelle base de glisse « Georges Perroud » à Neufchâtel Hardelot, sont engagées depuis plusieurs années dans une démarche écologique.

Le KMCO propose aux élèves du collège Paul Eluard de Saint-Etienne-au-Mont le dispositif « kayak/environnement », subventionné par la CAB, dont le but est de s'initier à la pratique du kayak de mer tout en sensibilisant les collégiens à la connaissance et au respect du littoral. Quant au CNH, le club met à disposition ses locaux plusieurs fois par an afin d'y organiser des journées de ramassage des déchets pour une plage plus propre.



Concours vidéo « Des Clips et des Claps »

Chaque année, la Communauté d'agglomération du Boulonnais organise, en partenariat avec Nausicaá et le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, un jeu concours dans le cadre de l'événement « Clip et Clap pour la mer ».

Ce concours permet à chacun, en individuel ou par groupe, de proposer un clip vidéo de moins de 3 minutes véhiculant des initiatives ou messages positifs pour la préservation de l'environnement marin. L'édition 2022 du concours portait sur les bienfaits liés à l'océan.

Ce sont 3 vidéos de groupes et 1 vidéo en individuel qui ont été reçues, dont les premiers de chaque catégorie ont pu être récompensés sur le plateau TV de Nausicaa le vendredi 10 juin 2022 à l'occasion du Festival Team for Ocean.

Association Cité Mer

Partenaire de la CAB, l'association Cité Mer organise de nombreuses actions de sensibilisation à l'environnement et au monde marin à destination des scolaires et des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

300 jeunes ont ainsi bénéficié de ces animations.

ACTION N°4**Permettre aux citoyens d'être acteurs de la Transition Énergétique et Économique****Le Conseil de Développement**

Le Conseil de développement de la CAB, instance de démocratie participative composée de citoyens bénévoles, a notamment pour but de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun et ainsi contribuer à enrichir la décision politique.

Suite aux élections et au renouvellement des instances, il a été installé le 19 avril 2021. Sa composition reflète la diversité de la société civile et s'articule autour de **8 thématiques : économique, sociale, culturelle, éducative, scientifique, environnementale, associative et portuaire.**

De janvier à septembre 2022, le Conseil de développement a travaillé à l'élaboration d'une contribution sur le projet de territoire et d'une contribution sur la gestion de la ressource en eau, sous le prisme des trois piliers du développement durable que sont la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique. Ces deux contributions sont encore à l'état de travaux et restent à valider par l'assemblée plénière.

Appel à projets Économie Sociale & Solidaire (ESS)

En 2021, la CAB a lancé un appel à projets ayant pour thématiques l'entrepreneuriat en ESS et les circuits de proximité (qu'ils soient alimentaires ou non).

En 2022, un appel à projets 1ère session a été lancé avec ces deux mêmes thématiques ainsi que celle de l'économie circulaire. Une 2nde session est en cours d'instruction pour la fin d'année 2022. L'objectif principal de ces appels à projets est d'apporter une plus-value permettant aux porteurs de projets innovants et à finalité sociale et solidaire de se lancer. Au total sur la période septembre 2021 à septembre 2022, 9 projets ont été accompagnés pour un montant de 52 884 €.

Entrepreneuriat en ESS :

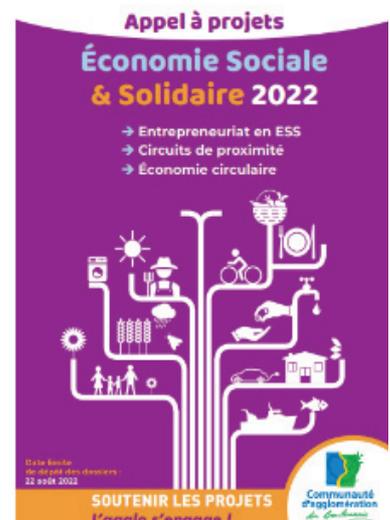
- Anim'Chemin Vert, création d'une laverie sociale
- Le panier de la mer, création d'un nouvel atelier de plats préparés
- Bee Hippiezzz, proposition d'animations et de découverte des différentes espèces d'abeilles

Circuits de proximité :

- Comité d'aide du Boulonnais ESI, création d'un atelier de réparation de jantes avec des salariés en insertion par le travail
- Brad'Asso, Remise en état et vente des invendus de la brocante permanente BradEco Box
- Créateurs Fait main, création d'un magasin de vente des produits des artisans et artistes locaux
- Maison de l'étudiant, ateliers de confection de produits ménagers naturels et d'ateliers de cuisine saine et adaptée au budget des étudiants

Économie circulaire :

- Littoral Bio, valorisation des produits défraîchis en soupe ou snack
- Opal'Réemploi, valorisation des déchets de terre cuite.



ACTION N°7**Généraliser l'éco-conditionnalité
de la commande publique****Achat de solutions d'impression responsables**

Les marchés de copieurs et imprimantes attribués cette année mettent l'accent sur la consommation d'énergie, les reprises de matériels et les normes ecolabel.

Il a été demandé aux candidats de présenter dans leurs offres :

- Le bilan énergétique du parc des machines remplacées (en fonctionnement et en veille)
- Les modalités d'élimination des consommables usagés
- Les modalités de reprise du matériel remplacé
- Les modalités de reprise des pièces remplacées
- Les normes ecolabel du matériel proposé

Les performances en matière de protection de l'environnement ont représenté 15 points dans les critères de jugement des offres :

- Consommations électriques des produits
- Présence d'une norme Ecolabel du fournisseur
- Politique de revalorisation des déchets produits sur les modèles proposés (Recyclage des machines, recyclage des consommables, gestion des emballages, taux de mise en décharge)

La commande publique

La CAB prend en compte la protection de l'environnement à toutes les étapes de la commande publique, afin d'anticiper les obligations de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 :

- Dès le stade des spécifications techniques (normes techniques, performance etc...) : à titre d'exemple, le marché de fourniture de contenants à déchets (sacs et bacs) avec une exigence de norme environnementale et de matière recyclée.
- Dans les conditions d'exécution du contrat : des clauses environnementales dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour prendre en compte la gestion des déchets sur les chantiers.
- Dans les critères d'attribution du contrat. La loi Climat et Résilience introduit l'obligation de retenir au moins un critère d'attribution prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre.

2 DÉVELOPPER LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ENR* LOCALES

*Energies Renouvelables

ACTION N° 14

Mettre en œuvre le projet de thalassothermie à l'échelle de la zone de Capécure



Le démonstrateur

Le démonstrateur déployé en collaboration avec l'entreprise Norfrigo sur la zone portuaire de Capécure, pour l'alimentation en eau de mer d'un de ses bâtiments aux abords du bassin Loubet est finalisé.

Des essais ont été réalisés début juin 2022 et sa mise en service est programmée pour le 2nd semestre 2022. Suivra ensuite l'analyse des performances et des objectifs de rendement énergétique.

ACTION N° 15

Porter une réflexion sur l'hydrogène comme source d'énergie



Marinéo et la CAB expérimentent le bus à hydrogène

Après l'acquisition de 2 bus GNV hybrides en 2021, ce sont 6 nouveaux bus qui rejoindront la flotte de véhicules en 2022.

Le parc de 78 véhicules géré par le délégataire Marinéo, continue de se moderniser grâce au remplacement de l'existant «âgé» par des véhicules plus respectueux de l'environnement. Le 4 novembre 2021, la CAB et Marinéo ont souhaité expérimenter l'utilisation d'un bus à hydrogène sur le territoire vallonné pour voir si ce type de véhicule avait la puissance nécessaire au bon fonctionnement du service.

Cette expérimentation a montré de nombreux avantages tant sur la qualité de puissance et les équipements innovants, que sur la rapidité de recharge qui s'effectue en moins de 10 minutes. Reste maintenant à analyser l'ensemble des données techniques mais aussi fonctionnelles comme celle de la source d'approvisionnement qui nécessite la création d'une station d'hydrogène vert au niveau du dépôt de bus.



3

GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES EN ASSURANT LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DE LA BIODIVERSITÉ



Reprise des enrochements de la digue Nord de Wimereux

La lutte contre les inondations et la submersion marine

Suite à un diagnostic réalisé par le Pôle Métropolitain Côte d'Opale (PMCO) sur les ouvrages littoraux de Le Portel, la CAB s'est engagée début 2021 dans un programme de travaux de réparation des perrés et épi qui se déroulera sur plusieurs années.

Le montant des travaux est estimé à 1 803 850 € HT auxquels s'ajoutent 197 318 € HT pour le marché de maîtrise d'œuvre actuellement en cours. En juin 2022, des dégradations ont été constatées sur les enrochements de la digue Nord de Wimereux. En effet, les tempêtes plus ou moins fréquentes mais également les sollicitations normales de l'ouvrage au gré des marées et des forts coefficients ont provoqué un glissement général des enrochements et la création de cavités.

Des travaux de confortement et de mise en sécurité en vue de la protection des biens et des personnes ont donc été réalisés. Ces travaux ont consisté en un repositionnement des enrochements afin de redonner à l'ouvrage un profil proche de son état initial.



ACTION N° 19

Récupérer, stocker et réemployer les eaux de pluie et de ruissellement



Faciliter l'installation de récupérateurs d'eau de pluie

Lors du conseil communautaire du 08 avril 2021, les élus de la CAB ont décidé la mise en place d'une aide financière à destination des habitants du territoire pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie. Cette aide a été reconduite en 2022.

L'objectif est d'inciter les habitants à récupérer et à utiliser l'eau de pluie, plutôt que de la rejeter au réseau d'assainissement. Le montant de l'aide financière est de 70 % du montant des dépenses plafonnées à 200 € TTC, soit une aide maximale de 140 €. Depuis le 14 avril 2021, date de démarrage de l'opération, 587 dossiers ont été acceptés.

Récupération des eaux de pluie sur la base de glisse « Georges Pernoud »

Lors de la construction de ce nouvel ouvrage à Neufchâtel Hardelot, la gestion de l'eau a été un enjeu majeur du projet.

En effet, la base nautique consomme beaucoup, notamment pour le rinçage du matériel. Il a donc été essentiel d'intégrer des systèmes de récupération des eaux de source et pluviales, dans le but de réduire la consommation d'eau potable pour le nettoyage du matériel.

ACTION N°20**Trouver de nouvelles ressources en eau et optimiser les ressources existantes****Une eau potable de qualité**

La compétence eau potable permet d'alimenter en eau potable les habitants des 22 communes de la CAB. Le patrimoine du service se compose de 9 sites de production, 28 réservoirs de stockage, 726 kms de réseaux.

Pour faire face à de nouveaux épisodes de sécheresse et assurer les besoins en eau, un plan de sécurisation de la production d'eau potable a été élaboré dans le courant du second semestre 2020. Cette année, les premières actions ont été mises en œuvre : les travaux d'interconnexion des réseaux à Wimereux et à Nesles, les équipements pour suivre la qualité de l'eau des forages, le lancement de l'étude sur l'utilisation d'eau non conventionnelle (ReoCab), le lancement de l'étude sur le dessalement d'eau de mer et l'audit de 10 gros consommateurs.

La CAB réalise également des actions de protection de la ressource en eau sur trois aires d'alimentation de captages classées prioritaires (Tingry, Molinet et Carly). Ainsi, en 2021, l'animation auprès de 18 exploitations agricoles a continué avec la Chambre d'Agriculture sur les secteurs de Molinet et Tingry. Sur l'Aire d'alimentation de la prise d'eau de Carly, le diagnostic global des pollutions a été réalisé et a permis le diagnostic de 116 exploitations et l'analyse des pressions urbaines sur 38 communes.



En 2021, 6,8 km de réseaux d'eau potable et 386 branchements en plomb ont été renouvelés.

Assainissement

La compétence assainissement, permet la collecte des eaux usées et leur traitement en stations d'épuration, sans oublier la collecte des eaux pluviales et l'assainissement non collectif.

Le patrimoine du service se compose de 12 stations d'épuration ayant une capacité de traitement allant de 180 000 Equivalents-Habitants à 540 Equivalents-Habitants, 736 km de réseaux et environ 2 473 dispositifs d'assainissement non collectif.

La CAB s'est engagée sur un plan ambitieux de 10,1 Millions d'euros de travaux sur les communes d'Outreau et Le Portel afin de diminuer les dysfonctionnements du système d'assainissement par temps de pluie.

En 2021, ont été réalisés :

- l'inspection télévisée de 16 322 ml de réseaux (9 977 ml en eaux usées et 6 344 ml en eaux pluviales)
- le curage préventif de 92 363 ml de réseaux (49 355 ml en eaux usées et 20 147 ml en eaux pluviales)
- le contrôle de 145 installations d'assainissement non collectif (payés par l'utilisateur)
- et le renouvellement ou la réhabilitation de 1 098 ml de réseaux de collecte.

ACTION N°21**Développer un outil d'aide à la gestion des consommations d'eau des activités économiques et des collectivités****Le plan de sécurisation de l'eau**

Lors du conseil communautaire en février 2021, les élus de la Communauté d'agglomération du Boulonnais ont adopté un plan de sécurisation de l'eau.

6,16 millions de m³, ce chiffre représente la consommation des usagers en 1 an, dont 1,2 millions de m³ pour le secteur industriel. Pour répondre à ce besoin, la CAB dispose de plusieurs ressources pour la production d'eau potable : un prélèvement dans le fleuve de la Liane avec la prise

d'eau située à Carly, les galeries captantes historiques de Molinet et Tingry situées dans la région de Samer ainsi que différents forages sur l'ensemble du territoire.

Ces différents sites sont exploités toute l'année et permettent d'assurer l'alimentation en eau potable du territoire. Cependant, sans connaître une rupture d'alimentation, une période de sécheresse en 2019 a mis en lumière le besoin de renforcer la capacité de production.

Pour pouvoir faire face à des situations plus complexes et avoir une marge de sécurité, l'objectif serait de produire 2 500 m³ par jour supplémentaire. Pour cela, un programme d'investissement de 5,4 millions d'euros a été mis en place, **s'articulant autour de 5 axes, géré par Véolia** :

- Réhabiliter et sécuriser les forages existants (le plus récent datant de 1983) mais aussi équilibrer les points de prélèvement en développant des interconnexions.
- Inciter et accompagner les grosses entreprises à des réductions de consommation.
- Réduire les pertes dans les fuites de réseaux.

À moyen et long terme :

- Rechercher les possibilités de substituer l'usage de l'eau potable.
- Développer une économie circulaire de l'eau.
- Mobiliser de nouvelles ressources (le dessalement d'eau de mer, les eaux d'exhaure des carrières...)

Ce programme s'échelonne sur plusieurs années. Actuellement des travaux ont déjà été réalisés :

- L'interconnexion entre Nesles et Neufchâtel-Hardelot.
- Les équipements de suivi pour la qualité des forages.

Et de nombreuses études sont en cours :

- L'étude sur la réutilisation des eaux non conventionnelles.
- L'étude sur le dessalement de l'eau de mer
- Le diagnostic économique sur la consommation d'eau chez les industriels a débuté.

ACTION N°31

Créer de nouveaux espaces de nature en centres villes et centres bourgs.



Base de glisse «Georges Pernoud» à Neufchâtel-Hardelot

La ville de Neufchâtel-Hardelot a inauguré sa nouvelle base de glisse Georges Pernoud le 4 juillet 2022. Soutenu par la CAB à hauteur d'1 081 903 €, ce projet est parfaitement intégré au site depuis le chemin côtier et la plage.

Tout au long de sa construction, l'équipement a fait l'objet d'une étude dédiée au respect de l'environnement naturel du site. De nombreuses espèces protégées ont été conservées à l'écart du chantier de la Base de Glisse pour être réintégrées dans leur milieu naturel comme l'élyme des sables.

Dans la continuité de la promenade haute, sur la toiture du bâtiment, un belvédère a été construit et permet de contempler la plage et les activités nautiques qui s'y déroulent. Le reste de la toiture a été traitée en toiture paysagère plantée de végétation locale, recréant ainsi l'écosystème environnant et limitant la perception des volumes bâtis.

La ville a également opté pour la création d'un parking paysager respectueux de l'environnement et souhaite mettre en place un partenariat avec Eden 62 pour l'organisation de balades floristiques ainsi qu'une borne interactive dédiée à la flore environnante.



4 ENTREPRENDRE, PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT



Généralisation des disques SSD

Cette année, la CAB a fait le choix d'équiper les machines exclusivement de disques SSD.



La consommation électrique d'un disque SSD dépasse rarement les 2 Watts en fonctionnement et 0,5 W en veille. À titre de comparaison, un disque dur mécanique atteint les 5 à 9 Watts en lecture/écriture et 5 Watts lorsqu'il est en veille (Source : materiel.net).

La poursuite de la dématérialisation

La CAB a mis en place le processus de dématérialisation des Autorisations du Droit des Sols et des Déclarations d'Intention d'Aliéner depuis le 1er janvier 2002.

Cette démarche permet aux pétitionnaires de déposer leurs dossiers sous format numérique via une plate-forme internet mise en place par la CAB. Outre l'économie de papier pour les pétitionnaires, c'est toute la chaîne de l'instruction qui s'en trouve dématérialisée et notamment les consultations des services extérieurs. Une demande de permis de construire peut nécessiter la constitution de 6 à 7 dossiers comprenant de nombreuses pages et plans, la dématérialisation permet ainsi une économie importante. A ce jour environ 10 à 15 % des dossiers sont déposés de manière dématérialisée. La CAB met en place des actions de communication afin qu'à terme, une majorité de dossiers soient déposés ainsi.

ACTION N°33

Accompagner la structuration et le développement des circuits-courts



Mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Suite à la validation du PCAET en Conseil Communautaire du 15 février 2021, les élus ont souhaité que la CAB puisse engager une réflexion sur la thématique des circuits courts alimentaires.

Les appels à projets ESS 2021 et 2022 de la CAB ont permis d'ores et déjà d'impulser et d'accompagner des projets axés sur les circuits de proximité, proposés par des structures associatives, et qui permettront de nourrir la démarche.

Après un accompagnement technique du CERDD (Centre Ressource du Développement Durable) visant à structurer sa méthodologie, la CAB lance une étude d'accompagnement à la construction d'un PAT. Cette étude aura pour objet d'établir un diagnostic des filières agricoles et des filières économiques intermédiaires alimentaires, et ainsi d'établir des enjeux et orientations qui alimenteront la stratégie de la CAB en la matière.



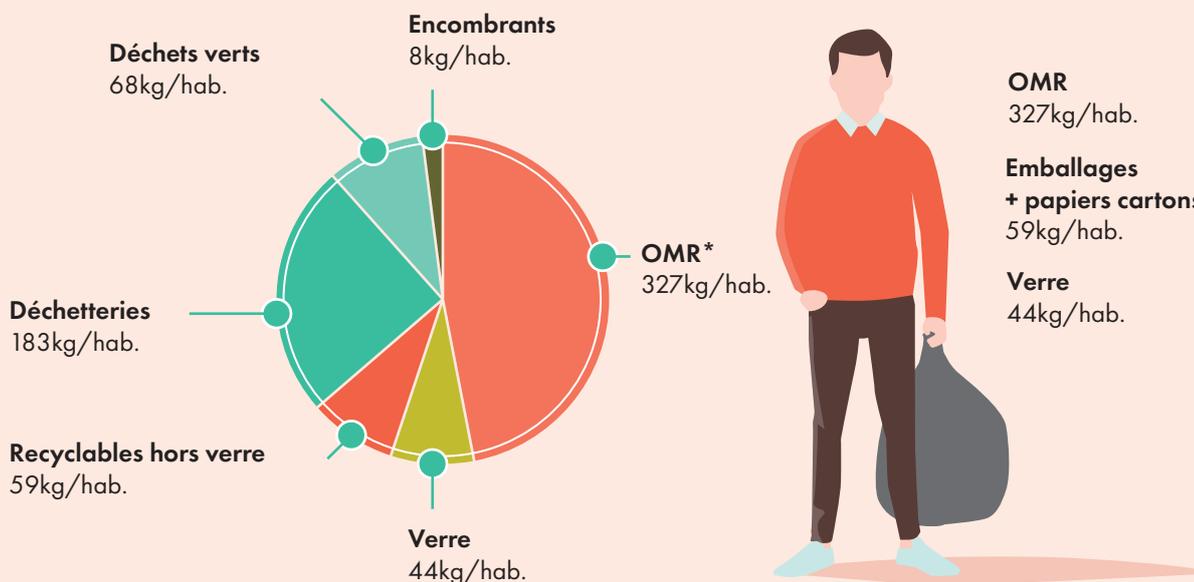
L'objectif de cet accompagnement est de pouvoir candidater auprès de la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) en vue d'une reconnaissance d'une démarche PAT émergente (niveau 1) d'ici la fin de l'année 2022.

ACTION N°37

Inciter aux bonnes pratiques pour
réduire la production de déchets



Répartition des tonnages par flux



*OMR : ordure ménagère résiduelle

Accompagnement et sensibilisation des citoyens

- 3 animations : « La planète a du sens » dans le centre-ville de Boulogne sur Mer, le Rallye Cité Mobile (environ 215 élèves, accompagnateurs et enseignants sensibilisés)
- Présence des ambassadeurs sur le Festival Poulpaphone (4000 personnes),
- Suivi par les ambassadeurs du tri de 100 remontées d'informations indiquant majoritairement des erreurs de tris et 2 000 demandes traitées via le mail dechets@agglo-boulonnais.fr,
- Distribution de compost pendant 5 samedis consécutifs (250 tonnes).

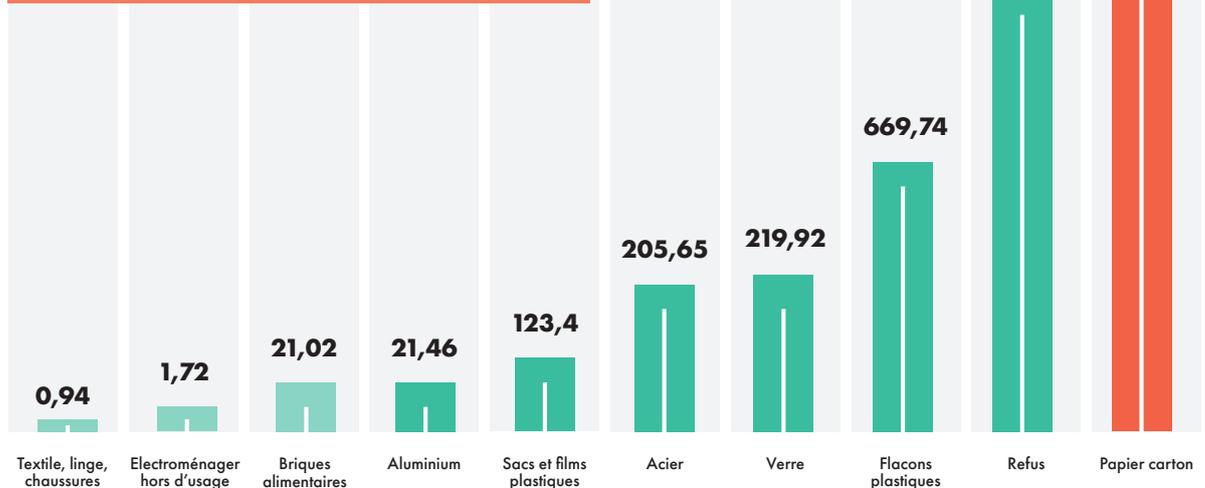
Programme de développement des composteurs individuels

La CAB subventionne à hauteur de 70% l'achat de composteurs (bois et plastique avec des litrages différents). En 2021, 228 composteurs ont été vendus aux habitants de l'agglomération. Au total, ce sont 4 343 composteurs qui ont été installés sur le territoire.

ACTION N°38**Développer des pratiques innovantes et cohérentes de collecte des déchets**

5 336 tonnes d'équivalent CO2 de bénéfices environnementaux grâce aux déchets valorisés au niveau du centre de tri !

Il est essentiel de poursuivre les efforts en matière de réduction des déchets et de bonnes pratiques en matière de tri des emballages !

**Trier les déchets, c'est économiser**

Trier, c'est indispensable pour valoriser nos déchets, faire un geste pour l'environnement mais aussi pour réaliser des économies. En 2021, 77 917 tonnes de déchets ont été collectées, traitées et valorisées par la CAB, soit 695 kg par habitant.

35 717 T sont valorisées, soit un taux de valorisation de 45.8% ; par compostage (16.4%), par apport volontaire en déchetterie (16%), par recyclage des papiers-emballages-verre (13.4%) et 16% grâce à la valorisation de 20% des encombrants et autres déchets déposés en déchetterie. Les déchets non valorisés ont été enfouis en centre de stockage pour un coût de 117€ TTC la tonne. Le coût total de la compétence représente 17,6 millions d'euros financée à 66% par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) payée par les habitants (9.2 millions d'euros), aux produits industriels et subventions (2.4 millions d'euros).

Un nouveau centre de dépôt pour la collecte des déchets

Pour plus d'efficacité mais également de performance environnementale et économique en limitant la consommation de carburant à vide, la CAB avait pour volonté d'implanter en un lieu unique les services de collecte, l'atelier, la remise de camion mais aussi la gestion des bacs, à proximité du centre de tri et du futur quai de transfert.

Des travaux ont débuté en janvier 2021 pour une durée d'un an comprenant des locaux pour le personnel, un local de stockage, un atelier de réparation, une aire de lavage, un parking pour le personnel ainsi qu'un hangar poids lourds permettant de laisser les 30 camions à l'abri, pour un coût total de 3 822 000€ subventionné par l'Etat à hauteur de 145 215,16€. 80 agents ont pris leur poste le lundi 24 janvier 2022 dans les nouveaux locaux.





En 2023, les consignes de tri des emballages évoluent

Une convention d'entente pour la période 2023/2043 a été signée entre la CAB et le Syndicat d'Élimination et de VALorisation des DEchets du Calaisis (SEVADEC), la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps (C.C.T.2C.), la Communauté de Communes de Desvres-Samer (C.C.D.S.) et le Syndicat Mixte de Traitement et de Tri (S.M.T.T.) pour la mutualisation des coûts relatifs au transport et au traitement des déchets recyclables des ménages.

Fin 2022, les travaux de construction d'un quai de transfert des emballages sur le territoire seront lancés pour qu'à partir de janvier 2023, tous les emballages plastique y compris les pots et barquettes soient transférés vers le centre de tri du SEVADEC situé à Calais pour y être valorisés.

Une équipe renforcée

Dès juillet 2022, la direction « Gestion des déchets ménagers » a été renforcée avec l'arrivée d'une responsable de la prévention, de l'innovation et de l'évaluation.

Ses missions sont d'accompagner la CAB dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques volontaristes visant à réduire l'impact environnemental et économique de la gestion des déchets ménagers sur son territoire.

5 FAVORISER LES PROXIMITÉS ET LES MOBILITÉS MOINS CARBONÉES

ACTION N°40

Structurer la mobilité décarbonée



Les vélos à l'abri

La Communauté d'agglomération du Boulonnais poursuit l'installation dans différentes villes de son territoire des abris vélos afin que leurs utilisateurs, de plus en plus nombreux, puissent laisser leur monture à l'abri des intempéries.

Situé face à la gare de Boulogne-sur-Mer, la CAB a mis en place un parking à vélo équipé d'un système d'accès fonctionnant à l'énergie solaire. Au total, 40 emplacements sont disponibles dont 30 sécurisés. Le budget de cette installation s'élève à 81 800€ HT. Une prime de 23 142€ a été versée à la CAB par Alvéole, dans le cadre du programme CEE (Certificats d'Economie d'Énergie).



Au total, **ce sont 560 places de stationnements vélo** qui ont été ainsi créées, dont 276 en 2022 et 192 sont en cours.



Le schéma directeur cyclable

Les aménagements se poursuivent : 1 500 m ont été créés cette année pour représenter au total plus de 21 km de pistes cyclables, voie verte, chaudiou... réalisés depuis 2017.

Les communes nouvellement dotées d'aménagements sont:

- Wimereux avec la vélomaritime rue Fayolle et Général de Gaulle en zone 20 et rue Zier en double sens cyclable
- Le Portel avec la vélomaritime place de l'église, Avenue de Béthune, Boulevard Lyautey et Avenue Joffre
- Boulogne-sur-Mer au niveau de République, boulevard de l'Europe et rue Montebello
- et une piste bidirectionnelle et une voie verte boulevard Splingard à Outreau.



Ce sont **plus de 2 580 m d'aménagements cyclables** qui ont été réalisés depuis janvier 2022.

Le schéma de petite randonnée

Suite à la prise de compétence «Petite randonnée» en 2009, la CAB a pour mission de structurer l'offre de randonnée sur le territoire, de valoriser la pratique d'activités de pleine nature sur l'agglomération mais aussi de proposer des sentiers adaptés à tous les publics.

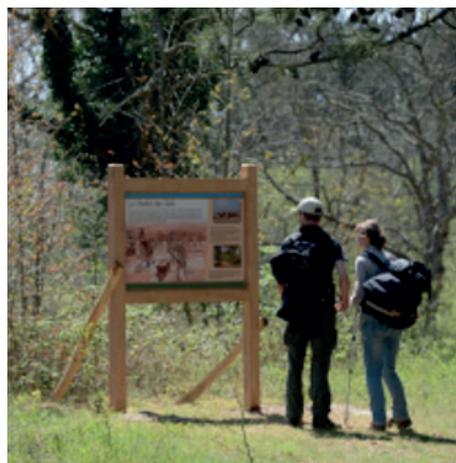
Elle assure dans ce cadre l'entretien, le balisage, les conventions avec les propriétaires, l'ouverture au fur et à mesure des sentiers identifiés au titre du SPR ainsi que la valorisation et la communication avec l'appui de l'office de tourisme.

Un premier schéma de petite randonnée de 500km a été établi et une révision a été actée en 2021 pour répondre à plusieurs demandes :

- Un maillage plus équilibré sur l'ensemble des 22 communes
- Des liaisons et des variantes afin de proposer des boucles familiales mais aussi des parcours plus longs pour des randonneurs avertis
- Ouvrir des liaisons possibles avec les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) voisins, principalement avec la Communauté de Communes de Desvres-Samer. Un sentier équestre voir pédestre et VTT est d'ailleurs en train d'être amorcé pour relier la maison du Cheval à Samer à Hardelet ou La Capelle.

Ce schéma est en cours de réalisation pour atteindre son objectif de 775km en 2026 :

- Pour le pédestre : 316,4 km (avant révision 232,10 km) soit 62 sentiers dont 34 ouverts actuellement
- Pour le VTT : 231,8 km (avant révision 151,7 km) soit 13 sentiers dont 4 ouverts actuellement
- Pour l'équestre : 142,3 km (avant révision 141,8 km) soit 21 sentiers dont 5 ouverts



Émergence avec ce nouveau schéma de balades urbaines ou semiurbaines : 84,3 km (avant révision 9,5 km) soit 14 balades dont 1 ouverte.

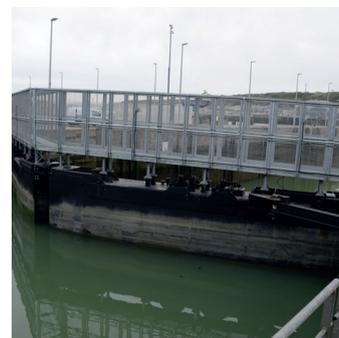
Le budget randonnée pour l'année 2021 s'élève à 105 000 € : 58 000 € d'investissement pour les différents aménagements durables comme les passerelles, ganivelles, chicanes, platelage etc afin que les sentiers puissent être accessibles aux randonneurs une grande partie de l'année.

47 000€ de fonctionnement pour l'entretien des sentiers et les petits travaux de réparation. Pour l'aménagement et les travaux de ces sentiers, la CAB a sollicité l'année passée une subvention de l'Union Européenne dans le cadre de leur programme LEADER, une initiative pour soutenir des projets de développement rural et éco-responsable au niveau local, celle-ci s'élève à 12 301,22 €, s'ajoute également le financement du Conseil Départemental de 1 260 €.

ACTION N°41**Développer et organiser l'écomobilité dans les déplacements domicile travail****Ouverture de la passerelle Loubet**

Très attendue par les salariés de Capécure, l'agglomération a décidé de participer à hauteur de 159 000 € aux côtés de la Région pour aider à sa réalisation.

L'Union Européenne a quant à elle subventionné l'équipement pour 742.000 €. Cette liaison représente un gain de temps d'au moins 20 minutes par trajet pour les 800 employés des entreprises de Capécure 2. Cette passerelle, directement installée sur l'écluse est accessible pour les piétons et les cyclistes. Entièrement grillagée et sécurisée par des portiques, elle est inaccessible 2h avant la pleine mer et jusqu'à 15 minutes après, les portes de l'écluse étant ouvertes.

**Des services aux cyclistes****Aides à l'acquisition de VAE axées pour les déplacements domicile-travail :**

Plus de 480 dossiers ont été instruits depuis 2020 pour un montant d'aides octroyées de 83 000 €.

Location de longue durée de Vélos à Assistance électrique « VAE » : depuis ses débuts en août 2020, le service de location longue durée de VAE a attiré plus d'une centaine d'utilisateurs avec l'acquisition au départ de 40 vélos achetés par la CAB. Depuis son lancement, ce sont 17 241 jours de location pour un potentiel maximum de 20 320 jours, soit un taux d'occupation moyen du service de 85 % et les 40 VAE loués totalement de mars à octobre. Fort de ce succès, 60 vélos supplémentaires sont venus compléter la flotte, dès le 29 mars 2022, et depuis, les 100 vélos sont tous loués.

**Extension de l'aire de la poterie II**

La mise en service de cette extension de l'aire de covoiturage de la Poterie II a eu lieu le 6 septembre 2022.

Elle est située au niveau de l'échangeur n°32 de l'autoroute A16, et de la RD 96, au lieu-dit «le Bon Secours» sur la commune de Wimille, face à l'aire réalisée en 2018. Ainsi, 23 places dont 2 PMR viennent compléter l'offre de stationnement. Les choix techniques sont les mêmes que sur les autres aires avec notamment des places aménagées en matériaux permettant l'infiltration des eaux pluviales et la mise en place d'un éclairage photovoltaïque.



«Tous à Vélo» et «Mai à Vélo»

Les samedis 2 octobre 2021 et 14 mai 2022, à proximité du stade nautique de Boulogne-sur-Mer, la Communauté d'agglomération du Boulonnais a organisé une journée d'information pour inciter ses habitants à se «remettre en selle» et vanter les bienfaits d'une utilisation quotidienne du vélo pour le travail ou pour les loisirs.

Les animations proposées étaient riches : piste pédagogique pour les plus jeunes mais également pour les adultes, « Vélo smoothie », pose de réflexite, vente de vélos d'occasion, atelier réparation, atelier marquage, présentation du service location de vélos électriques de longue durée, de l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique, proposition d'une balade sur la piste des berges de la Liane, présentation de triporteur électrique...

Organisée en partenariat avec Cycléco/Rivages Propres, Marinéo et l'ADAV (Association Droit Au Vélo), ces journées avaient plusieurs objectifs : sensibiliser à la pratique du vélo, informer sur le nouveau "partage de la rue" qu'implique son développement, mais également promouvoir les investissements de la CAB (itinéraires cyclables, stationnements...) et le travail partenarial réalisé autour du développement de la pratique cycliste.

ACTION N°43

Favoriser l'utilisation des transports en commun



Le réseau de transports urbains

Ayant pour mission d'organiser les transports urbains sur l'ensemble des 22 communes, l'agglomération œuvre au quotidien pour l'amélioration du confort des usagers. Pour cela, la CAB investit afin d'améliorer constamment le réseau Marinéo.

Marinéo roule au gaz naturel

35 bus sur 78 véhicules fonctionnent actuellement au gaz naturel. Chaque année, de nouvelles acquisitions sont réalisées afin d'agrandir et de renouveler le parc. Entièrement financés par la CAB, 6 bus hybrides GNV de 12 mètres vont être mis en service en septembre et octobre 2022 pour un coût de 333 000€ HT par véhicule. Le parc est également équipé de navettes, de véhicules PMR, de bus en gabarit réduit, de bus articulés etc...

Mise aux normes et installation d'abris bus

Rendre accessible pour tous les arrêts d'autobus est une volonté de l'agglomération, tout comme installer des abris pour le confort de chacun. En milieu urbain, ce sont des abris bus JC Decaux tandis qu'en périurbain, les abris sont en bois.

Une information aux voyageurs accessible pour tous

A bord de tous les véhicules, des annonces visuelles (écrans, bandeaux lumineux...) ainsi que des annonces sonores permettent de faciliter le transport des voyageurs.

Un budget important

12 millions d'euros en fonctionnement (versés à la CTB), répartis comme suit :

- 8,4 millions d'euros issus du versement mobilité qui est une contribution de la part des entreprises de l'agglomération de plus de 10 salariés.
- 1,6 millions d'euros de subventions diverses (Région, ...)
- 2 millions d'euros du budget propre de la CAB.
- 2,2 millions d'euros en investissements (les bus, les abris bus, travaux et aménagements...)

Marinéo s'adapte en proposant des horaires pour l'été

De nouveaux horaires ont été mis en place pour la période estivale. Ils sont à retrouver sur le site internet, sur l'application, dans le guide mobilité dédié ou directement aux abris bus.



ACTION N°44**Développer la multimodalité en s'appuyant sur des pôles de transports structurants****Pôle d'échange multimodal : un chantier au service de la mobilité**

Ce projet, débuté en décembre 2020, consacre une place primordiale à la multimodalité et l'intermodalité : voiture, transports en commun, vélos, marche à pied, covoiturage...

La réalisation du pôle d'échange multimodal répond aux besoins de mobilité des pendulaires (zone Capécure), des étudiants (proximité immédiate de l'Université du Littoral de la Côte d'Opale), de loisirs et culture en favorisant d'autres mobilités avec des stationnements spécifiques. La forme ovoïde du projet permet une jonction douce entre le viaduc attenant et le futur complexe cinématographique. Le stationnement en bataille (256 places dont 6 emplacements PMR), offre un fonctionnement simple, efficace et une lisibilité immédiate.

**Les atouts de ce nouvel équipement :**

- Deux locaux vélos clos et couverts accessibles directement du domaine public, celui du rez-de-chaussée sera sécurisé avec un accès passpass,
- L'intermodalité avec le réseau de transport urbain, en étant desservi par la 2ème ligne la plus importante du réseau,
- Une partie aérienne consacrée au covoiturage répondant aux besoins de mutualiser leur moyen de transport,
- Un service de location de vélos à proximité,
- La gare routière «Station liane» (moins de 10 minutes à pied),
- Des consignes pour se faire livrer au sein de ce parking relais et éviter des déplacements inutiles.



Le pôle d'échange multimodal est **en service depuis le 6 septembre 2022**

ACTION N°45**Sauvegarder et promouvoir le réseau ferré et les gares****Étude des potentiels ferro-portuaires**

Afin de valider et d'orienter les études et travaux nécessaires à une éventuelle réactivation de l'accès, une étude visant à vérifier le potentiel ferroviaire du Port est en cours de réalisation.

Cette étude d'opportunité doit permettre d'identifier les potentiels trafics ferroviaires pouvant s'établir à moyen terme sur le port. L'analyse des potentiels porte sur les trafics ferroviaires de marchandises liés aux activités du port de commerce ainsi qu'aux différentes activités présentes sur la zone portuaire et, par extension, sur l'ensemble de l'agglomération. Il s'agit également d'identifier toutes autres activités qui pourraient s'établir du fait de cette nouvelle fonctionnalité ferroviaire. Sur le plan géographique, l'étude n'a pas vocation à être circonscrite à un périmètre prédéfini et il est alors possible d'étudier les opportunités sur le territoire national ainsi que sur les pays limitrophes.

ACTION N°48

Organiser les mobilités touristiques dans le respect du paysage et du patrimoine



Mise en œuvre des schémas rural et balnéaire

La CAB s'est engagée dans une démarche d'accueil balnéaire et rural ayant pour but de valoriser de manière durable le territoire et les sites exceptionnels.

Côté mer

Concernant la démarche de développement balnéaire, le conseil communautaire a décidé de réaliser un schéma d'attractivité touristique des abords des plages, comprenant un programme d'actions porté par les différents maîtres d'ouvrage.

On y retrouve différents enjeux :

- **Accueillir**, c'est penser à des stationnements paysagers adaptés aux flux saisonniers, comme l'aménagement des sites d'accueil de l'Hoverport et de la Warenne
- **Parcourir**, c'est aménager des sentiers et des chemins pour mailler le territoire
- **Accéder**, c'est créer des accès qualitatifs et sécurisés au littoral et aux plages
- **Valoriser et protéger**, c'est magnifier le patrimoine naturel, paysager et historique
- **Découvrir**, c'est montrer la diversité des paysages à travers un réseau de points de vue, une dizaine de sites a été identifiée : Pointe de la Rochette et Cap de la Crèche à Wimereux, Le Mont de Coupes et le Fort d'Alprech à Le Portel, le Vallon de Ningles entre Equihen-Plage et Le Portel, le site de la Crevasse à Equihen-Plage, le site d'Ecault, les sites d'Hardelet Sud et Nord et la plage du Mont Saint-Frieux à Dannes.

Côté terre

La CAB a initié avec les communes concernées un schéma d'accueil permettant d'affirmer le rôle des espaces et sites d'attractivité tels que les forêts ou la Liane, d'appuyer les réflexions sur des initiatives déjà engagées tels que le schéma de petite randonnée ou le schéma directeur cyclable et de faire le lien avec les démarches similaires des intercommunalités voisines.

Ce travail partagé amène à :

- Une amélioration de l'accessibilité
- Une mise en place de panneaux d'informations au départ des randonnées et sur les places des villages
- Une prise en compte de la forêt comme secteur à enjeux à l'échelle du Pays Boulonnais
- Une valorisation de la petite randonnée et des loisirs de pleine nature
- Un traitement des continuités de cheminement sur le territoire.



Exemple de valorisation de site : le parking paysager adapté de l'hoverport de Le Portel, récemment ouvert.

Les schémas de valorisation du territoire s'associent au Schéma de Petite Randonnée. En effet, par le biais d'installation de panneaux d'informations sur les places des 12 communes concernées par le schéma rural ainsi que sur les stationnements paysagers, les chemins de randonnée les plus proches seront affichés afin d'indiquer aux locaux ou aux touristes les départs.

En parallèle, une sécurisation de certaines traversées de route départementale au cours d'un chemin de randonnée est mise en place comme celle prolongeant le franchissement de la Liane depuis Isques vers Hesdigneul sur la RD 52. Fin d'année, début d'année 2023, d'autres traversées verront le jour comme celle de la route départementale 940 à Condette ou encore la traversée de la forêt de Bainchun.

6 RÉDUIRE L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

ACTION N°49

Créer un guichet unique de l'habitat à destination des particuliers



Mise en œuvre du guichet unique de l'habitat - France Renov' convention pluriannuelle (2021 - 2023)



Afin de répondre aux sollicitations des propriétaires des 22 communes de la CAB dans le cadre de leur projet d'amélioration énergétique de leur logement, la Communauté d'agglomération du Boulonnais met à disposition de l'espace conseil France renov' du Parc Naturel Régional, un bureau d'accueil dans ses locaux.

L'objectif des permanences est d'informer les particuliers sur les aides financières disponibles selon leur projet ainsi que de les conseiller sur les travaux les plus efficaces, et les orienter vers les interlocuteurs et dispositifs dédiés.

394 conseils ont été comptabilisés pour le territoire. Boulogne-sur-Mer à elle seule représente **28 % de l'activité**.

36 ménages ont été reçus en permanence à la CAB, sur les 12 permanences réalisées, ce qui représente 3 à 4 rendez-vous par permanence. A ces 36 ménages s'ajoutent les **35 accueillis à la Maison du Parc de Le Wast**, ce qui porte le nombre à 71.

Selon une formule établie par la Région Hauts-de-France, on peut obtenir une estimation du montant des retombées économiques issues des travaux de rénovation sur le territoire. Environ 60% des ménages engagent des travaux suite aux conseils prodigués par le Conseiller France Renov'.

La formule suivante permet de calculer les retombées économiques : nombre de contacts X 63,5% des ménages ayant engagés des travaux (taux régional) X 59,2% liés à la contribution France Renov' (taux régional) X 13.775 euros de travaux (montant moyen).



Pour la CAB, on estime à 2040 249 € de retombées économiques sur le territoire en 2021 qui bénéficient pour la majeure partie aux artisans et entreprises du territoire.

ACTION N°50

Abonder les dispositifs locaux d'aide aux particuliers pour la rénovation énergétique



Actions en faveur de l'habitat privé

Dans son Plan Local d'Urbanisme adopté en 2017, la Cab y a inclus un volet habitat, faisant office de Programme Local de l'Habitat (PLH). Pour mener à bien les objectifs déclinés dans ce PLH, pour le volet logement privé, la collectivité signe une convention de délégation des aides à la pierre avec l'Etat pour notamment l'instruction des dossiers et l'octroi des crédits de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Par ailleurs, d'autres dispositifs locaux permettent de répondre aux objectifs, ils sont déclinés dans le Programme d'Action Territorial :

- Le PIG (Programme d'Intérêt Général) précarité énergétique sur les 22 communes et renouvelé tous les 4 ans : Depuis décembre 2018, l'opérateur Citémétrie réalise les évaluations énergétiques et accompagne les propriétaires dans le montage des dossiers de demande de subvention. Les dossiers « MaPrimeRénovSérénité » sont conditionnés à un gain énergétique d'au moins 35% pour les propriétaires occupants et bailleurs et permettent ainsi d'afficher une étiquette énergétique au minimum E (ce qui sort les logements du curseur Passoires Thermiques).

- Une OPAH-RU sur le centre-ville de Boulogne-sur-Mer : La CAB avec la Ville de Boulogne-sur-Mer, et en partenariat avec l'Etat, l'Anah, la Région et Action Logement met en oeuvre une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain dénommée « OPAH-RU du centre-ville de Boulogne-sur-Mer » qui revêt notamment un enjeu d'amélioration de la performance énergétique des logements.

Sur l'ensemble du parc privé, les objectifs fixés en concertation avec l'Etat pour l'année 2022 sont les suivants :

- 14 logements de propriétaires bailleurs (indignes, très dégradés ou Habiter mieux),
- 5 logements de propriétaires occupants indignes ou très dégradés,
- 57 propriétaires occupants réalisant des travaux d'autonomie de la personne,
- 207 propriétaires occupants « Habiter Mieux »,
- 238 logements au total.



L'enveloppe déléguée 2022 est de 3 360 695 € (3 118 695 € de subvention pour travaux et 242 000 € d'ingénierie).

L'opération civigaz revient pour une 2ème saison

Ce dispositif national est déployé pour la 2ème année consécutive sur le territoire.

Avec comme ligne de mire les mêmes objectifs que l'année passée, les 6 nouvelles recrues en service civique de l'opération CIVIGAZ, sont parties à la rencontre des particuliers aux revenus modestes dès décembre 2021 jusqu'en juin 2022 sur les communes de Boulogne-sur-Mer, Wimille, Saint-Martin-Boulogne et Outreau. Leur mission est de sensibiliser les habitants à la maîtrise de leurs consommations, de détecter les situations de précarité mais également de prévenir des risques domestiques. Objectif : Effectuer 750 visites à domicile en 6 mois. Les visites durent en moyenne 30 minutes, le temps pour chaque jeune d'échanger avec l'habitant, de vérifier son installation de gaz et d'élaborer des conseils personnalisés.

ACTION N°51

Développer et soutenir les processus verts et innovants de gestion des espaces collectifs et les nouvelles formes d'habitat auprès des bailleurs sociaux



Les actions au bénéfice des bailleurs sociaux

Le plan de relance «restructuration lourde et rénovation thermique de logements locatifs sociaux» vise à soutenir, par l'octroi de subventions aux organismes HLM : la restructuration ou la réhabilitation lourde de logements sociaux existants vétustes et inadaptés, pour créer une offre plus adaptée aux besoins, couplée à une rénovation énergétique globale. En 2021 : 7 opérations comptabilisant au total 89 logements ont été retenues sur le territoire de la CAB.

Le fonds communautaire «Prêt Locatif aidé d'intégration (PLAi) vacants dégradés», financé et géré intégralement par la CAB, vise quant à lui, à accompagner les bailleurs sociaux du territoire dans leur démarche d'amélioration du patrimoine existant et de la sortie de la vacance de ses logements PLAI vacants dégradés. Il comprend un axe réhabilitation et un axe démolition. L'aide à la réhabilitation lourde est de 30% du montant HT de l'opération plafonnée à 30 000 € par logement. Le gain énergétique doit être au moins de 35% avec au minimum l'atteinte de l'étiquette D. L'aide à la démolition des PLAI repris dans le recensement de chaque bailleur, concerne les projets de démolitions autorisés par le Préfet et la commune, et la CAB peut octroyer une subvention correspondant à 25% des coûts HT directs de démolition plafonnée à 20 000 € par opération.



En 2021, la CAB a retenu 7 opérations (5 réhabilitations et 2 démolitions) pour un montant de subvention de 151 158 €

ACTION N°53**Améliorer et promouvoir la performance énergétique du bâti public****Le Conseil en Énergie Partagé (CEP)**

Le Conseiller en Energie Partagé, salarié de la Fédération Départementale de l'Énergie 62, mis à disposition de la CAB par une convention de prestation de service, finalise son contrat de 3 ans auprès des 7 communes adhérentes au dispositif (Conteville-lez-Boulogne, Nesles, Saint-Etienne-au-Mont, Equihen Plage, Isques, Saint-Martin-Boulogne, Saint Léonard).

Un livrable a été remis à chaque collectivité reprenant le travail réalisé sur cette période, c'est-à-dire, l'inventaire du patrimoine, le bilan énergétique et un programme pluriannuel d'actions. L'objectif est d'améliorer le suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux, de réduire les factures et planifier les travaux de réhabilitation du patrimoine bâti et de l'éclairage public.

Amélioration de la performance énergétique du bâtiment du Centre National de la Mer

Au cours de l'année, la CAB a entrepris un vaste programme de rénovation du clos et couvert du bâtiment historique du Centre National de la Mer. Ce projet s'étale sur 4 exercices budgétaires, dans le cadre des opérations de gros entretiens et réparations prévues au contrat de Délégation de Service Public, pour un montant global prévisionnel de 3M€.

Il prévoit la réfection de l'étanchéité des toitures du Nausicaa historique, et la mise en place d'un isolant thermique. Au total, ce sont 3 520 m² de toiture à refaire, sur la période 2022-2024.



Sur cette même période, le projet prévoit également **le remplacement de 535 m² de verrières**, là aussi en place depuis 1991.

Modernisation de l'éclairage public

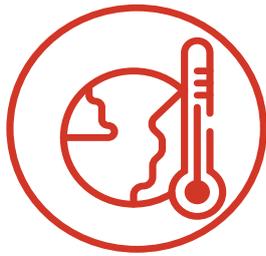
Deux chantiers de modernisation de l'éclairage public ont été menés en 2022 : le remplacement de 35 lanternes des rues Nobel et Blériot sur le Parc d'Activités de la Liane, la consommation va être ainsi divisée par 2 par ce remplacement du matériel vétuste.

Sur les 4 dernières années, la CAB aura ainsi procédé à la modernisation de 544 foyers lumineux, soit 50% de son patrimoine en matière d'éclairage public.

L'année 2023 devrait permettre le remplacement de 160 autres lanternes sur l'A16 port, afin d'achever cette opération lissée sur plusieurs années. D'autres pistes de réflexion sont engagées sur différents patrimoines restant à moderniser, certains le seront dans le cadre de requalification globale des espaces publics notamment pour le boulevard de la Liane et la route de la Trésorerie avec les aménagements du schéma directeur cyclable.



L'objectif est d'arriver à **100% d'équipements d'éclairage public disposant d'une efficacité maximale.**



ZOOM SUR LA QUALITÉ DE L'AIR ET LA PRÉVENTION DU BRUIT

Le bilan territorial Atmo 2021

La convention mutualisée à l'échelle du Pays Boulonnais avec l'ATMO (Observatoire Régional de l'Air) a été prolongée jusque fin 2022 dans l'attente du nouveau programme stratégique de l'ATMO pour 2023-2025. Le plan d'actions 2002 a consisté en la réalisation du bilan annuel de la qualité de l'air (https://bilanterritorial.atmo-hdf.fr/BT_2021) et une action nouvelle « Aère-toi » dédiée aux communes sur la thématique de la qualité de l'air intérieur.

2 stations de mesure à Outreau et Boulogne sur mer :



Le plan de prévention du bruit

La Communauté d'agglomération du Boulonnais étant compétente en matière de « lutte contre les nuisances sonores », est chargée d'élaborer et d'adopter son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

Sur son territoire, deux communes, Boulogne-sur-Mer et Saint-Martin Boulogne, sont concernées, en tant que gestionnaire des voiries car elles sont traversées par des infrastructures de transports terrestres qui supportent un trafic supérieur à trois millions de véhicules par an (soit > 8 200 véh./jour).

Le PPBE a pour objectif d'optimiser sur le plan stratégique, technique et économique les actions à engager pour améliorer les situations sonores critiques et préserver la qualité sonore de secteurs qui le justifient.

La construction de ce PPBE a été menée au travers de 4 étapes :

- Diagnostic du territoire communal concerné et évaluation des enjeux en matière de réduction du bruit et de préservation des zones de calme. Pour y parvenir, la CAB dispose des cartes de bruit établies par le Préfet du département du Pas-de-Calais approuvées le 8 décembre 2018 et disponibles sur le site Internet de la préfecture : www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable/Bruit-des-infrastructures-de-transport-terrestres-et-aerien/Les-cartes-de-bruit-strategiques-CBS/Troisieme-echeance ;
- Elaboration du plan d'actions avec le recensement des actions mises en œuvre avant 2022 et des actions prévues sur la durée du PPBE (2022-2027) avec les gestionnaires de voirie ;
- Consultation des citoyens sur le projet de PPBE concomitante avec la procédure de modification du Plan Local d'urbanisme intercommunal qui aura lieu à l'automne 2022 (dans la mesure où le PPBE est annexé à ce document de planification) ;
- Adoption de la version finale du PPBE par la CAB.

PARTIE II

Les politiques publiques non inscrites dans le PCAET
mais répondant à des finalités du développement durable





L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Permettre l'épanouissement des habitants par l'accès à la culture, aux activités artistiques est une volonté forte de l'agglomération. Les actions de la CAB en matière de culture sont centrées sur la démocratisation des pratiques ou encore le soutien aux manifestations d'intérêt communautaire.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Boulonnais (CRDB)

Le CRDB propose un enseignement riche et varié en musique et en danse.

Il dispense ses cours sur trois sites d'enseignement à Boulogne-sur-Mer, Saint-Martin-Boulogne et Wimereux. Après 2 années de pandémie, la saison d'action culturelle 2021-2022 a repris toutes ses couleurs. Une centaine d'événements a été organisée : master classes, concerts, auditions, cartes blanches...



Cette année scolaire a été marquée par la venue d'invités de prestige (Mathilde CARDON, mezzo-soprano, Sophie et Marie HALLYNCK, harpiste et violoncelliste, le trio Hélios, ...) et la programmation d'un grand spectacle de danse « Garde-Corps » avec les élèves en cursus diplômant et adultes, dans le cadre du Festival du Printemps de la Danse.

Afin de promouvoir les enseignements dispensés et valoriser les actions du Conservatoire, une page Facebook et un site internet dédié ont été mis en place au 1^{er} semestre 2022.

Il est enfin à noter la poursuite du travail pour un nouveau projet d'établissement, document stratégique qui fixera pour la période 2022/2027 les orientations politiques et les actions à mener pour développer le Conservatoire du Boulonnais et, à travers lui, la pratique de la musique et de la danse.

3 orientations stratégiques ont été identifiées par les élus de la Communauté d'agglomération du Boulonnais :

- un enseignement de qualité accessible à chacun
- un conservatoire au coeur de la vie culturelle boulonnaise
- un conservatoire qui facilite l'expérience usager

Quelques chiffres :

- plus de 1 100 élèves inscrits en cursus musique et danse
- près de 2 200 élèves sensibilisés en milieu scolaire dans le cadre de l'Enfance de l'Art (Orchestres à l'école, musiciens intervenants, petits altos, petits violons, etc)
- 810 h d'enseignement hebdomadaires par 50 enseignants
- 447 followers sur la page Facebook

Musiques actuelles

L'édition 2021 du festival du Poulpaphone qui a eu lieu les 17 et 18 septembre sur un nouveau site, était placée sous le signe des retrouvailles.

4 000 spectateurs ont répondu à l'appel dans un contexte encore peu favorable au spectacle vivant (pass sanitaire...). L'édition 2022 a renoué avec le succès en accueillant près de 5500 personnes et en adhérant au pass culture qui a permis à de nombreux jeunes d'accéder au festival dans des conditions tarifaires privilégiées.

Par ailleurs, le programme d'accompagnement de la scène locale, Poulpa + a désormais une fenêtre de diffusion pendant le festival avec la Music Box qui permet aux artistes boulonnais de se produire en show case.



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

Pour créer du lien et assurer un juste partage des richesses, la communauté d'agglomération du Boulonnais accompagne les habitants pour lutter contre toutes les formes de précarité et de discrimination. Plusieurs dispositifs permettent également aux publics en difficulté d'accéder à l'emploi, aux soins, et d'améliorer leur intégration dans la société.

Le conseil de sécurité et de prévention de la délinquance

Dans le cadre du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qu'elle anime, la Communauté d'agglomération du Boulonnais met en place un vaste programme de sécurité routière, décliné tout au long de l'année :

- sensibilisation aux risques liés à la consommation d'alcool et de stupéfiants au volant avec la distribution gratuite d'éthylotests pour les fêtes de fin d'année, la multiplication d'opérations « Sam, capitaine de soirée » (Festival du Poulpaphone, fête de la musique, ...);
- apprentissage vélo à l'aide de draisennes pour les 3 - 6 ans dans les centres de loisirs ;
- pièce de théâtre interactive « Les clowns de la route » et challenge de prévention routière pour les écoliers ;
- sensibilisation aux risques liés à la vitesse excessive au volant (prêt de deux panneaux indicateurs de vitesse) ;
- sensibilisation des usagers de la route à la nécessité d'être vus et de bien voir.



La Communauté d'agglomération du Boulonnais, en partenariat avec les associations ADATEEP et Prévention Routière, sensibilise les seniors au volant (rappels code de la route, audits de conduite, tests auditifs et visuels) et intervient dans les collèges et les écoles primaires pour des exercices d'évacuation d'autocar et des animations de prévention routière.

Soutien financier à l'association Recup'tri

Récup'Tri, basée à Saint-Léonard, met le pied à l'étrier à des personnes éloignées de l'emploi, via un travail de collecte de déchets et de tri.

L'aide de la CAB permet à l'association d'assurer sa mission de réinsertion auprès de cinquante personnes éloignées de l'emploi. L'enjeu est de redonner à des personnes exclues du marché du travail une activité professionnelle et d'enclencher ainsi des parcours vers l'emploi en levant certains obstacles d'ordre social et professionnel. Depuis 2017, l'association se développe dans de nouveaux locaux dont elle est devenue propriétaire avec l'accompagnement de la CAB. Cela a permis l'ouverture de la ressourcerie, le renforcement d'actions existantes et le développement de nouveaux segments.

La mutuelle santé solidaire du Boulonnais

La CAB continue de suivre la démarche et d'accompagner les habitants dans la défense et la valorisation de leurs intérêts auprès de l'opérateur retenu, APREVA qui a rejoint le groupe « AESIO » au 1er janvier 2021. Le nombre d'adhésions en 2022 est de 674 ce qui représente 1042 personnes couvertes par le contrat (chiffres arrêtés au 31/12/2021) et l'âge moyen des bénéficiaires est de 64 ans.

Le Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP)

La CAB soutient financièrement le Comité Local d'Aide aux Projets animé par l'Association Mission Insertion Emploi (AMIE) du Boulonnais.

C'est une bourse destinée à des projets à caractère social, culturel, économique, solidaire, ludique ou encore sportif portés par des jeunes (de 16 à 30 ans). Les bourses font l'objet d'une bonification pour les projets des quartiers prioritaires et en veille au titre de la politique de la ville. Depuis la création du CLAP en 2001, 670 projets ont été aidés dont 36 en 2021.



L'Atelier Santé Ville

L'Atelier Santé Ville (ASV), porté par la CAB, est l'outil de référence d'animation du volet santé du Contrat de Ville (pilier « Lutter contre toutes les formes de précarité »).

Il permet en 2022 de mener des actions de prévention directement dans les quartiers avec et pour les habitants sur l'hygiène bucco dentaire, en collaboration étroite avec la CPAM. Les enfants de 4-8 ans sont invités à des représentations du spectacle « Les dents de Malone » interprété par le théâtre Déboullonné.

Les spectacles sont accompagnés de l'intervention du Comité d'Hygiène et de Santé Bucco-Dentaire : un cabinet dentaire aménagé dans un camping-car permet aux enfants de se familiariser avec le dentiste et les soins dentaires. Un dépistage gratuit est proposé. Trois représentations ont eu lieu en juin et septembre, auxquelles ont participé 209 personnes.



Bourse « Bouger Pour le Permis »

La bourse Bouger pour le Permis est réservée aux personnes déjà insérées professionnellement, sans limite d'âge et pour un montant pouvant atteindre 1000 €.

Depuis 2022, l'obtention du code de la route est exigée au dépôt du dossier. Les principes fondateurs demeurent inchangés avec toujours l'obligation pour le bénéficiaire d'une contrepartie bénévole dans une association ou collectivité et le versement de la bourse directement sur le compte des auto-écoles de

l'agglomération boulonnaise qui adhèrent au dispositif. En 2021-2022 : 24 dossiers ont été acceptés avec 5 dossiers réorientés vers l'auto-école sociale Cap'Mobil, 12 réussites au code de la route et 9 permis obtenus, totalisant 840 heures de bénévolats réalisées.

Soutien à l'Association Mission Insertion Emploi (AMIE) du Boulonnais

La CAB soutient les dispositifs d'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi. Elle a aidé l'association AMIE lors de son implantation au cœur du Chemin Vert, dans la tour Méhul à Boulogne-sur-Mer. Le regroupement de l'ensemble des services apporte une valeur ajoutée indéniable et favorise les synergies.

L'École de la Deuxième Chance (E2C) Côte d'Opale

L'E2C a pour objet de favoriser l'accès à l'emploi durable des jeunes sortis du système scolaire, en privilégiant périodes de remise à niveau et périodes en entreprises. On comptabilise 90 intégrations annuelles avec près de 50% de sorties positives.

Les RDV emploi

Rapprocher l'offre et la demande d'emploi, telle est la vocation de ces forums qui se sont développés depuis de nombreuses années. Au premier semestre 2022, 2 RDV Emploi ont eu lieu :

- Forum Jobs Saisonniers le 16 mars 2022 à Wimereux ; 700 visiteurs, 60 employeurs présents proposant plus de 800 offres d'emploi,
- Forum de l'alternance le 1er juin 2022 à Le Portel ; 300 visiteurs avec une trentaine de Centres de Formation des Apprentis présents.

Volet emploi du contrat de ville

Les crédits alloués à l'emploi et au développement économique du contrat de ville « Ensemble agir pour nos quartiers » ont permis le cofinancement :

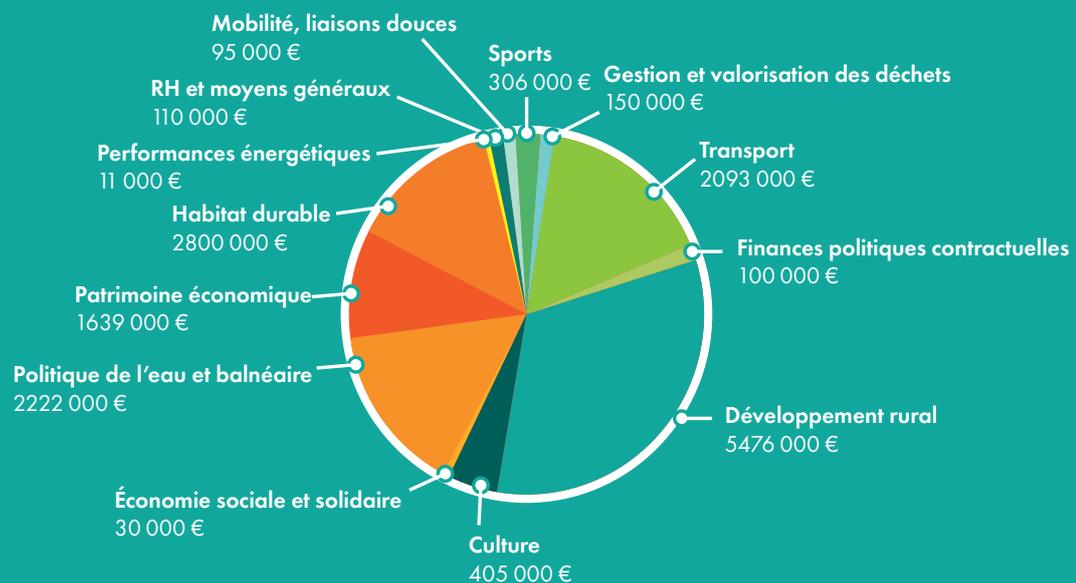
- de permis de conduire (Cap'mobil) ;
- d'une offre territoriale pour les demandeurs d'emploi de longue durée et les seniors (AMIE - du Boulonnais) ;
- de parrainages pour l'emploi (Tous Parrains) ;
- d'accompagnement de jeunes vers l'accès à l'emploi et à l'alternance (AMIE du Boulonnais et centres sociaux) ;
- de la clause d'insertion.



ZOOM

UN BUDGET VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

INVESTISSEMENTS

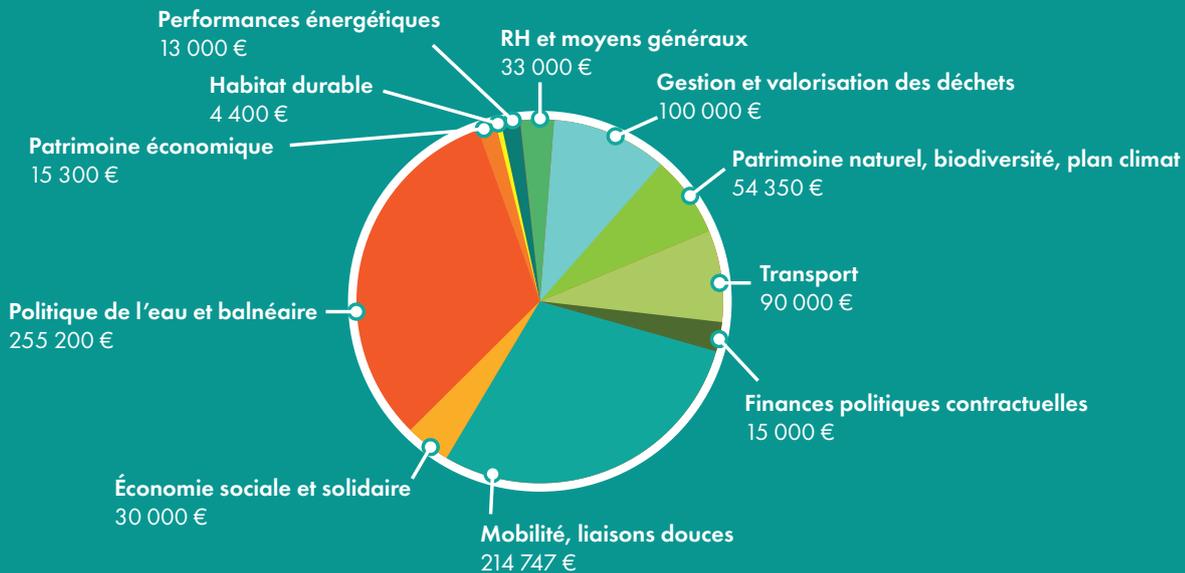


A partir du budget 2022 de la collectivité, ont été identifiées des inscriptions, par politiques publiques, en fonctionnement et investissement, répondant aux objectifs stratégiques du PCAET, tels que :

- Améliorer la performance énergétique du bâti public
- Sensibiliser aux enjeux air énergie climat
- Structurer la mobilité décarbonée
- Développer les circuits courts
- Optimiser l'usage de la ressource en eau
- Organiser les mobilités touristiques

Ce budget « PCAET » 2022 représente un montant total de 15 437 000 € en investissement et 930 997 € en fonctionnement.

FONCTIONNEMENT



SYNTHÈSE DU BUDGET 2021

Le budget de la Communauté d'agglomération du Boulonnais est d'un peu plus de 80 M€ en 2021, dont environ 60 M€ pour les dépenses de fonctionnement et 20 M€ pour l'investissement.

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN FONCTIONNEMENT

Traitement, valorisation et collecte des déchets ménagers	17 204 122 €
Transports urbains	12 708 114 €
Mobilité et développement durable	3 366 634 €
Promotion tourisme, Centre National de la Mer et plaisance	2 507 852 €
Culture	4 191 139 €
Contingent incendie	3 225 381 €
Interventions économiques	2 786 094 €
Sport	2 581 128 €
Développement solidaire	1 886 948 €
Urbanisme et aménagement du territoire	2 534 237 €
Patrimoine naturel	606 310 €
Aires d'accueil	217 515 €
Logement	791 556 €
Fourrière animale	228 292 €
Enseignement supérieur	57 094 €
Espaces verts	165 261 €
Voiries, aménagement urbain	245 528 €
Crématorium	38 225 €
Administration générale	4 657 782 €
Assemblée locale	800 480 €
Communication	772 235 €
Eau	500 356 €
Assainissement	898 669 €
Eaux pluviales	291 091 €
	60 232 042 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN INVESTISSEMENTS

Collecte	3 361 598 €
Travaux dépôt de collecte	3 401 235 €
3 camions bennes	607 025 €
Bacs + colonnes + outillage dépôt de collecte	297 122 €
Travaux bâtiment D « Rives de Liane »	163 079 €
Mobilier	1 148 €
Aménagement urbain	4 213 356 €
Parking de Capécure	3 361 598 €
ZAC Outreau	565 501 €
ZAC Bainchun	171 250 €
Parking Hoverport	69 729 €
Parking Pitendal	25 605 €
Requalification parking public crématorium	19 673 €
Transports urbains et mobilité	3 079 715 €
Acquisition de 6 autobus	1 822 212 €
Schéma directeur cyclable	1 058 826 €
Mise aux normes des arrêts de bus	143 020 €
Fourniture et pose abris bus	26 437 €
Aire de covoiturage	16 648 €
Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs (SAEIV)	8 365 €
Travaux de reprise sur parking Marinéo	2 156 €
Frais d'acte pour acquisition terrain pour parking Marinéo	2 050 €
Patrimoine économique (bâtiments et zones)	1 942 706 €
Travaux aménagement des zones	681 498 €
Travaux sur bâtiments économiques	384 303 €
Études bâtiment halieutique	357 890 €
Démonstrateur Thalassothermie	208 493 €
Études cales de Radoub	193 670 €
Frais d'études (boucle d'eau tempérée Capécure)	113 796 €
Mobilier de bureau + matériel divers	3 055 €
Centre de tri et déchetteries	1 508 969 €
Travaux déchetterie Saint-Martin	1 386 789 €
Achat d'un chariot télescopique	101 995 €
Achat de bennes + matériel divers	19 459 €
Mobilier	726 €
Sport	1 419 691 €
Travaux Hélicéa	1 355 239 €
Divers travaux sur bâtiment BCK, aviron, centre haut niveau et tour d'arrivée	28 429 €
Étude dans le cadre du désenvasement de la Liane	18 859 €
Requalification et plantation pour le centre de formation mutualisé	17 163 €
Salle de spectacle - travaux	1 166 342 €
Assainissement - travaux sur réseau et ouvrages	759 420 €
Administration générale	559 275 €
Travaux sur bâtiments communautaires	207 617 €
Achat de logiciels	158 061 €
Mobilier	78 992 €
Matériel informatique - bureautique	77 658 €
Acquisition et aménagement d'un véhicule utilitaire pour la régie bâtiments	34 898 €
Matériel de petit équipement (outillage divers)	2 049 €
Eaux pluviales - travaux	442 715 €
Eau - travaux dont renouvellement canalisation plomb	376 087 €
Centre National de la Mer	297 126 €
Nouveau Nausicaa	239 068 €
Travaux de renouvellement	58 058 €
Plaisance	278 612 €
Travaux sanitaires, vidéoprotection, et maîtrise d'oeuvre descente à bateau	239 037 €
Rachat des biens de reprises	39 576 €
Développement durable patrimoine naturel	171 413 €
Travaux perrés Le Portel	106 886 €
Aménagement des sentiers de randonnées	64 257 €
Conservatoire de musique	113 927 €
Travaux conservatoires	82 213 €
Achat d'instruments de musique	31 400 €
Mobilier, petit équipement	314 €
Fourrière - travaux	63 511 €
Espaces verts - berges de la Liane	55 385 €
Aire d'accueil gens du voyage - travaux	43 026 €
Action culturelle - achat de matériel scénique	30 839 €
Communication - 1 photocopieur	22 436 €
Développement solidaire - matériel	11 363 €
Crématorium - Travaux	1 424 €

19 918 936 €



Communauté d'agglomération du Boulonnais

1, boulevard du Bassin Napoléon
B.P. 755
62321 Boulogne-sur-Mer CEDEX

Tél : 03 21 10 36 36
contact@agglo-boulonnais.fr

WWW.AGGLO-BOULONNAIS.FR